



COMMUNE DE LOCHWILLER
Département du Bas-Rhin

BULLETIN D'INFORMATION

Lochwiller, le 17/06/2015

Chers habitants,

Une réunion sur l'avancée des travaux s'est tenue le mercredi 10 juin 2015 à la sous-préfecture de Saverne.

Pour des raisons juridiques et techniques, le calendrier annoncé par les représentants de l'état lors de la rencontre à la préfecture du 19/11/14 prend un retard de 2 mois.

En effet, les travaux de colmatage dont le démarrage était prévu courant juin sont reportés en septembre-octobre 2015.

Avant cette échéance, diverses actions seront menées sur le terrain.

Début mai, suite à un appel d'offre émis par l'état, la société Antéa (société d'ingénierie spécialisée dans la géotechnique et le travail sur des roches profondes) a été sélectionnée pour se charger de la maîtrise d'œuvre des travaux de rebouchage.

Le 11 juin 2015, le BRGM est intervenu sur le terrain de M et Mme Kandel pour accéder au puits dans le but de retrouver la tête de forage.

Un cahier des charges sera rédigé suivi d'une émission d'un appel d'offre courant juillet. Les entreprises spécialisées répondront à ce dernier et l'une d'entre elle sera sélectionnée fin août pour effectuer le rebouchage du puits.

La durée des travaux de colmatage sera liée aux foreuses qui seront utilisées. En effet, si une machine usuelle est suffisante, l'intervention pourrait débuter en septembre. Si une foreuse plus spécifique est nécessaire, le délai serait sensiblement plus long, cela dépendant de la disponibilité de cette machine, qui est moins répandue.

La fin des travaux est prévue courant octobre.

En parallèle, Géodéris va intervenir début juillet pour effectuer 4 forages (3 sur des terrains communaux situés dans le lotissement, 1 sur le terrain de la famille Kandel).

Vous trouverez une note détaillée sur cette intervention en annexe de ce bulletin.

Une réunion publique en présence du sous-préfet M DEBONS, la DREAL, le BRGM et GEODERIS aura lieu le 01 juillet 2015 à 18h00 à la salle des fêtes.

La réunion aura pour objet la présentation du calendrier et des aspects techniques des travaux. Toutes les questions concernant ces sujets pourront être posées.

Vous pouvez d'ores et déjà nous transmettre toutes vos questions : directement à la mairie, aux membres du conseil municipal ou dans la boîte à idées.

Le Maire
Danièle EBERSOHL

INTERVENTION GEODERIS

GEODERIS a été mandaté par le Bureau du Sol et du Sous-sol, du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, pour réaliser une étude sur le phénomène de surrection des sols qui se produit depuis plusieurs années, sur une partie du territoire de la commune de Lochwiller.

Il est établi que ce phénomène provient du gonflement de l'anhydrite qui est présente dans le sous-sol. Ce gonflement traduit la transformation de l'anhydrite en gypse, sous l'influence de l'eau. L'étude demandée consiste à estimer le potentiel de gonflement résiduel de cette anhydrite.

Il s'agira donc de réaliser quatre forages carottés dans les couches géologiques du Keuper. Ce sont les argiles qui sont comprises entre la surface et une trentaine de mètres de profondeur). La couche plus profonde qui a été captée par le forage géothermique (appelée Muschelkalk) ne sera pas atteinte par les quatre carottages. Ils seront stoppés au moins 25 m avant le sommet de cette couche. L'étude décrite concerne uniquement les couches qui contiennent de l'anhydrite, et qui contribuent à la surrection des sols de la commune.

Les objectifs de ces ouvrages sont les suivants :

- procéder à des observations géologiques et à des analyses minéralogiques, dans le but de répondre aux questions suivantes : à quelles profondeurs se situe l'anhydrite ? sous quelle forme (bancs, nodules ?) ? Quelle est l'épaisseur des bancs ? Comment s'agence l'anhydrite par rapport aux argiles ? Quel est le pourcentage d'anhydrite déjà transformée en gypse, selon les profondeurs, et selon les secteurs ? Un essai de cartographie du phénomène en trois dimensions sera réalisé.
- déterminer les caractéristiques géotechniques des terrains. Leur estimation passera par des essais en laboratoire ;
- reconnaître la présence d'eau dans les terrains. Les carottages seront équipés en piézomètres, de manière à mettre en place un suivi des niveaux d'eau.
- déterminer la nature chimique des eaux. Un lien entre la qualité chimique des eaux et les minéraux présents pourra être établi, en vue d'aider à la compréhension de l'évolution à attendre du phénomène.
- réaliser des mesures à l'intérieur des forages (appelées diagraphies), qui permettront de mieux caractériser les terrains.

Toutes les précautions seront prises pour utiliser le moins d'eau possible pendant la foration.

Les forages, équipés en piézomètres par des crépines pérennes, seront parfaitement cimentés depuis la surface et jusqu'à des profondeurs d'au moins six mètres, en vue de les isoler complètement des eaux issues des précipitations. Ils ne pourront aucunement contribuer à alimenter le sous-sol en eau.

Les emplacements retenus pour ces forages sont présentés sur le plan suivant :



Le premier sera situé sur la propriété de Monsieur et Madame Kandel.
Les trois suivants seront situés sur des terrains appartenant à la commune.

La durée prévisionnelle des travaux sera d'environ un mois, à raison d'une semaine environ par forage.

Les horaires de travail seront les suivants : 8h – 18h30 du lundi au vendredi. Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances au minimum.